

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progrès
CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL – PHASE II (PRAPS II)
Unité de Coordination du Projet
Adresse : B.P : 13.017 Niamey- Sis au quartier Village de la francophonie, Niamey Niger,
Derrière la FENIFOOT, légèrement en face de la station ENI.
Tel (227) 20 32 54 56 /20 32 54 59

Appel d'Offres National N°006/2024/TRVX/PRAPS II-NE relatif aux travaux de construction de Puits Cimentés Pastoraux (PCP), Projet parent.

Nom du pays : Niger

Nom du projet : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), phase II

No de Prêt/Crédit/Don : Crédit N° : 6860-NE et Don 798 NE

N° de référence : NE-PRAPS II - NE-422038-CW-RFB

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le numéro OP00167462 du 24 février 2022 de « Development Business » et l'additif 1 au PPM 2024 publié sur STEP et paru dans le Sahel Quotidien N°10 761 du 24/07/2024 et l'Additif 3 modificatif.

1. *Le Niger a* reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel, PHASE II (PRAPS II-NE), et à l'intention d'utiliser une partie de ce *crédit* pour effectuer des paiements au titre du Marché des **Travaux de construction/réhabilitation de quarante-huit (48) Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les régions d'Agadez, Dosso, Maradi, Tahoua, et Zinder**. La passation du Marché sera conforme au règlement de passation des marchés de la Banque mondiale.
2. L'Unité de Coordination du Projet PRAPS-II sollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises (voir contenu du DAO) pour **réaliser les travaux de construction/réhabilitation de quarante-huit (48) Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les régions d'Agadez, Dosso, Maradi, Tahoua, et Zinder** constitués essentiellement de travaux de fonçage, génie civil et construction métallique repartis en vingt un (21) lots comme suit :
 - lot 1 : Construction/réhabilitation de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Tchinsaras et Foudouk Natou commune rurale d'Ingal, département d'Ingal région d'Agadez ;
 - lot 2 : Construction/réhabilitation de 3 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Hambobilan, Agaza-Diyawa et Sabon Gari Bougaou commune rurale d'Aderbissinat, département d'Aderbissinat région d'Agadez ;
 - lot 3 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Guézza bissala (commune rurale de Djoudou, département de Djoudou) et Dabaga (commune urbaine de Douchi, département de Douchi) région de Dosso ;
 - lot 4 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Gadoudey1 et Gadoudey2, commune rurale de Fabidji, département de Boboye, région de Dosso ;

- lot 5 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Rigia-Ardo-Lawali, (commune rurale de Kornaka) et Koundoumi (commune rurale de Azagor) département de Dakoro, région de Maradi ;
- lot 6 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Tamighit, (commune rurale de Gadabeji) et Boundou-Zalla (commune rurale de Bermo) département de Bermo, région de Maradi ;
- lot 7 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Chatalingardi, (commune rurale de Gazaoua) et Maymagaria (commune rurale de Gazaoua) département de Gazaoua, région de Maradi ;
- lot 8 : Construction de 3 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Debi-Peuhl et Zongon-Babayé (commune rurale de Maijirgui, département de Tessaoua) et Danssalatchi (commune rurale de Issawane, département de Mayahi), région de Maradi ;
- lot 9 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Loudou-ibagatan et Labanda, commune rurale de Keita, département de Keita, région de Tahoua ;
- lot 10 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Janguebi-haoussa et Tabani, commune rurale de Keita, département de Keita, région de Tahoua ;
- lot 11 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Badaouguidandagare (commune rurale de Bouza, département de Bouzaà et Moullela (commune rurale de Madaoua, département de Madaoua) région de Tahoua ;
- lot 12 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Zongo-Douliou et Guidan-gabass-zournide peulh commune rurale de Madaoua, département de Madaoua, région de Tahoua ;
- lot 13 : Construction/parachèvement de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Tazart-chibtal et Ajangafa commune rurale de Tchintabaraden, département de Tchintabaraden, région de Tahoua ;
- lot 14 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Illatunfa et Irrigan commune rurale de Tchintabaraden, département de Tchintabaraden, région de Tahoua ;
- lot 15 : Construction/parachèvement de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Intalak (commune rurale de Tchintabaraden, département de Tchintabaraden) et Tazeit (commune rurale d'Abalak, département d'Abalak) région de Tahoua ;
- lot 16 : Construction de 4 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de N'Guelakori, Kaninam, N'Guel-Adouaji et Doukouel commune rurale de Tesker, département de Tesker, région de Zinder ;
- lot 17 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Bassori et Kangaroua commune rurale de Gouré, département de Gouré, région de Zinder ;
- lot 18 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Ankara et Daganou commune rurale de Damagaram-Takaya, département de Damagaram-Takaya, région de Zinder ;
- lot 19 : Construction de 2 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Algoueini-Dodo (commune rurale de Gangara, département de Tanout) et Gadambo (commune rurale de Belbéji, département de Belbéji) région de Zinder ;

-lot 20 : Construction/réhabilitation de 3 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Matchinkayi, Tofawa et Dan Birgi commune rurale de Gangara, département de Tanout, région de Zinder ;

-lot 21 : Construction de 3 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) dans les localités de Chaffawa (commune rurale de Dogo), Hallin Koura (commune rurale de Gouna), département de Mirriah et Gouchi (commune rurale de Doungass, département de Doungass) région de Zinder ;

Le délai d'exécution est de : **Huit (8) mois pour chacun des lots y compris la période de mobilisation**

Les soumissionnaires peuvent postuler à tous les lots mais ne peuvent être adjudicataires que de deux (02) lots maximums.

3. La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant (Juillet 2016) révisé en Septembre 2023 ("Règlement de Passation des Marchés").
4. La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant (Juillet 2016) révisé en Septembre 2023 ("Règlement de Passation des Marchés").
5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres en français auprès du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) phase II, Sis au quartier village de la francophonie, derrière la FENIFOOT en face de la station ENI Niamey Niger, BP : 13017 Niamey, Tél (00227) 20 32 54 56 E-mail : atteissa@gmail.com cc : spm@praps2niger.ne tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 9 h 00 mn à 17h00, heure locale et le vendredi de 9h00 mn à 12h00 heure locale .
6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce.
7. Les offres devront être déposées à la Direction des Ressources Financières, du Matériel, des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le **02 janvier 2024 à 10h00mn, heure locale**. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage le **02 janvier 2024 à 10h30mn, heure locale**.
8. Les offres doivent être accompagnées d'« **une Garantie d'offre** » pour un montant par lot de **Un million (1 000 000) francs CFA**
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) phase II, Secrétariat du Projet au rez de chaussée, Quartier village de la francophonie, derrière la FENIFOOT en face de la station ENI, Tél (227) 20 32 54 56, BP : 13017 Niamey, (Niger).